

3-11 ans

KIT D'ANIMATION

Le grand tournoi pour l'éducation

9 défis pour les 6-11 ans

5 défis pour les 3-5 ans

Des pistes d'activités scolaires/périscolaires



unicef FRANCE

www.myUNICEF.fr #myUNICEF



unicef

pour chaque enfant

Qu'est-ce que UNIDAY ?

La 3^e édition de cette journée festive, organisée le mercredi 29 mai 2019 partout en France, célèbre l'engagement des enfants et des jeunes en faveur des droits de l'enfant. Mobilisant chaque année plus de 100 000 enfants, les éditions précédentes d'UNIDAY ont privilégié l'expression artistique puis le son. Cette année, nous vous proposons de créer vos activités et vos projets autour de **l'activité physique, vecteur pour sensibiliser au droit à l'éducation**. L'offre d'activités

pourra être large : organisation de matchs, challenges, chorégraphies, parcours de motricité avec les plus petits, etc. Alors à **vos droits, prêts ? Partez !**

Toutes les structures qui accueillent des enfants (centres de loisirs, MJC, associations, clubs de sport, écoles, collèges...) peuvent s'inscrire et faire participer les enfants à UNIDAY. Retrouvez toutes les informations utiles sur www.myUNICEF.fr.

Comment utiliser ce kit ?

Ce kit permet aux personnes encadrant des enfants de 3 à 11 ans de créer un temps d'animation clé en main pour participer à UNIDAY, le 29 mai 2019. Au travers des activités proposées, les enfants découvriront et prendront conscience des enjeux liés au droit à l'éducation.

Les 9 défis du tournoi pour l'éducation sont destinés aux enfants de 6-11 ans. Pour 5 d'entre eux, une adaptation est proposée pour les 3-5 ans.

Chaque défi est lié à une thématique dont les enjeux sont expliqués dans les encadrés en vert (informations destinées aux animateurs). Des activités sont proposées pour sensibiliser les enfants en amont de la journée du 29 mai. Des liens permettent également d'aller plus loin dans la réflexion.

Une activité spécifiquement destinée aux 3-5 ans est proposée autour de la réalisation de silhouettes pour permettre une sensibilisation aux droits de l'enfant.

2019 : la Convention internationale des droits de l'enfant fête ses 30 ans

Adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, le 20 novembre de cette année est donc un rendez-vous important pour célébrer la CIDE et les droits de l'enfant. Plus largement, toute l'année 2019 est jalonnée d'événements qui permettent de rappeler la nécessité de mettre les droits de l'enfant dans les priorités internationales.

2019 est aussi l'année de présidence du G7 par la France : la question de l'éducation est au cœur des

discussions qui se tiennent durant toute l'année dans ce cadre.

C'est pour ces différentes raisons qu'a été choisi le thème de l'éducation pour UNIDAY, afin d'ancrer cette journée destinée à l'engagement des enfants et des jeunes parmi les différents temps forts qui émailleront cette année.

SOMMAIRE

p.2	Qu'est-ce qu'UNIDAY ?
p.3	Le tournoi pour l'éducation
p.4-21	Défis 1 à 9 (3-5 ans : défis 1, 2, 3, 6, 7)
p.22	Activité spécifique pour les 3-5 ans (Les silhouettes)

p.23	Autorisation de droit à l'image
p.24-25	Fiches d'activités : défis 3, 6 et 7
p.26-27	Supports à reproduire pour les défis 1 et 7
p.28	Diplôme du participant

Directeur de la publication : Jean-Marie Dru
Responsable de la rédaction : Juliette Chevalier
Rédaction : Clémentine Beaumarié, IFAC
Coordination éditoriale : Marie-Armelle Larroche, UNICEF France
Conception graphique : Eden Studio
Dépôt légal : avril 2019



© UNICEF/UNI184189/France



Le tournoi pour l'éducation : principe global

Quand on entend le mot « tournoi », on entend « compétition entre plusieurs équipes ». Et bien pas dans celui-là !

Nous vous proposons un tournoi coopératif où chacun pourra participer comme il le souhaite. Ce tournoi peut se dérouler dans la cour, sous un préau, dans un stade, sur une place... L'important c'est qu'il y ait de la place pour jouer.

Déroulement du jeu

Le matériel nécessaire est indiqué pour chaque défi : préparer tous les objets nécessaires en amont du tournoi. Préparer également des grandes lettres à remettre aux enfants à l'issue de chaque défi pour reconstituer le mot : ÉDUCATION.

Les enfants sont assis autour de la « lice », lieu où se déroule le tournoi. Les animateurs sont assis parmi eux.

Avant chaque défi, un animateur explique les règles à l'ensemble des enfants.

Le nombre de participants est variable pour chaque défi. C'est à l'animateur de déterminer le nombre d'enfants nécessaires. Les enfants qui veulent participer se retrouvent alors au centre de la lice pour jouer au défi proposé.

Positionnement des animateurs

Ils sensibilisent, font le lien entre chaque défi et concluent le jeu. Ils présentent les règles des défis et les arbitrent. À la fin de chaque défi, ils déterminent si les enfants ont gagné la lettre.

Nature des défis

Les défis proposés dans ce kit sont de nature sportive et/ou physique. Si un ou plusieurs enfants ne sont pas en mesure de participer à ces jeux, nous vous invitons à en changer la règle ou à l'adapter pour faire en sorte que tous les enfants puissent être inclus. Nous vous invitons également à vous renseigner sur les potentielles situations de handicap des enfants participants en amont de l'événement, afin de pouvoir anticiper

Vous trouverez dans ce kit, une succession de défis physiques permettant aux enfants d'être sensibilisés aux enjeux liés à l'éducation. À la fin de chaque défi, une lettre du mot « ÉDUCATION » est offerte aux enfants, leur permettant, à la fin du jeu, de reconstituer le mot entier.

Ils pourront alors se les approprier, les décorer, les colorier, les peindre... Et les accrocher en souvenir de leur participation à UNIDAY 2019 !

L'objectif du groupe pour ces défis va être de battre son propre record d'une partie à l'autre. On pourra refaire plusieurs fois un défi, si les enfants le souhaitent, avec les mêmes enfants qui rejouent ou de nouveaux enfants. On pourra aussi tenter de battre les animateurs !

Les enfants peuvent bien entendu participer à plusieurs défis pendant le tournoi.

Chaque défi se termine par une étape de débriefing qui permet d'évoquer la thématique liée au droit à l'éducation et de lancer une réflexion à ce sujet. Une fois le débrief terminé, l'animateur attribue une lettre au groupe avant de passer à l'étape suivante.

Dans le cas contraire, les animateurs peuvent décider de laisser quelques minutes en plus aux enfants pour réaliser le défi. Ils peuvent également proposer une variante avec des règles simplifiées si les enfants sont en difficulté. À l'inverse, ils peuvent complexifier le jeu si besoin, notamment avec les plus grands.

les ajustements nécessaires. Nous vous invitons par ailleurs à bien expliquer la règle avant le jeu pour que les enfants ne soient pas, une fois sur la lice, en difficulté, pour courir par exemple, parce que la règle n'était pas claire.

Vous pouvez également présenter tous les défis avant de démarrer le jeu, ce qui permettra aux enfants d'avoir le temps d'imaginer à quels défis ils vont participer.



La chaîne de l'éducation



OBJECTIFS

- Expérimenter par le jeu les difficultés que peuvent rencontrer les enfants pour aller à l'école
- Identifier les objets et photos qui illustrent l'accès et les freins à l'éducation



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Une caisse, photos ou objets sur l'accès et les freins à l'éducation (règle, photo d'école, club sportif, gommages, ballon, livre...)



Nombre d'enfants min/max

5/10



Durée

10 min



Réduire la distance et ne pas se tenir la main.

DÉROULEMENT

L'animateur installe une caisse au centre de la lice. Il dispose ensuite des objets se référant à l'école tout autour : un cahier, une règle, un stylo, une gomme, un crayon, une ardoise, un cartable, un ballon, un livre, une photo de l'école, une photo du terrain de sport ou du gymnase le plus proche, les photos en annexe 1 représentant 6 freins à l'éducation, etc.

Les enfants vont former progressivement une chaîne humaine :

- Le premier enfant court chercher un objet et le dépose dans la caisse au centre.
- Il revient chercher un camarade et ils repartent ensemble, en se donnant la main, pour chercher un deuxième objet.
- Ensemble, ils reviennent au point de départ chercher un troisième enfant et repartent tous ensemble, toujours en se donnant la main, vers un troisième objet.
- Ils continuent ainsi jusqu'à ce que tous les enfants participants soient inclus dans la chaîne.
- Le défi se termine lorsque tous les objets ont été rapportés dans la caisse au centre.

Les enfants doivent se concerter sur les directions à prendre et la localisation des différents objets. Pour 7 enfants, il faut prévoir 15 objets ou photos. Les photos et les objets devront représenter le droit à l'éducation.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants les différents freins évoqués par les photos ou les objets et, à l'inverse, les conditions nécessaires pour avoir accès à l'éducation.

L'animateur remet aux enfants la lettre E.

Note pour l'encadrant :

Pour illustrer l'accès à l'éducation, utiliser les photos de lieux connus par les enfants (votre école, votre centre de loisirs...).

L'accès à l'éducation



- Télécharger sur www.myunicef.fr l'exposition « Ne marchons pas sur les droits de l'enfant » et explorer avec les enfants les différents panneaux qui la composent.
- Identifier les panneaux de l'exposition qui illustrent des freins à l'éducation.



- <https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-droit-education>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et à écrire. L'éducation est nécessaire pour bien préparer sa vie d'adulte.

L'éducation permet :

- d'acquérir des connaissances et de bien se développer pour pouvoir choisir un métier en fonction de sa personnalité et de ses compétences.
- d'apprendre à se protéger et à protéger les autres des maladies.
- d'améliorer sa vie de tous les jours et de lutter contre la pauvreté.

Il est donc indispensable que l'accès à l'éducation soit gratuit et obligatoire pour tous. Chaque enfant doit pouvoir recevoir un enseignement de qualité, par des professeurs formés, quels que soient son niveau, ses capacités physiques et sa personnalité.

LE CHIFFRE À RETENIR

En 2015, dans le monde, environ 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient toujours pas scolarisés, plus de la moitié étant des filles.

Les enfants qui ne vont pas à l'école en sont empêchés à cause de :

- la pauvreté : par exemple, certaines familles n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité.
- le manque de sécurité : lorsque l'école est loin, le chemin pour y aller peut être dangereux.
- le travail des enfants : lorsqu'un enfant doit travailler à la maison ou aux champs, il n'a pas le temps d'aller à l'école.
- les conflits : les enfants sont les 1^{res} victimes des guerres. Lorsqu'une école est détruite, ils ne peuvent plus recevoir d'enseignement. Parfois, ils sont recrutés pour devenir enfants soldats.
- les catastrophes naturelles : de même que dans les conflits, les écoles sont alors détruites. Les enfants vivent des situations traumatisantes et leur avenir peut être compromis sans école.
- les discriminations : les enfants marginalisés rencontrent des difficultés pour aller à l'école (minorités ethniques, enfants réfugiés, en situation de handicap, etc.) et subissent des discriminations.



Le chamboul'harcèlement



OBJECTIFS

- Comprendre les causes du harcèlement
- Savoir comment réagir quand on en est témoin ou victime



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Boîtes de conserves vides, papier, de quoi écrire, scotch



Nombre d'enfants min/max

2/10



Durée

10 min



- Parler de moqueries plus que de harcèlement.
- Raccourcir la distance entre les boîtes de conserve et la limite.

DÉROULEMENT

Échanger avec les enfants sur les problématiques du harcèlement et les comportements qui y sont liés (insultes répétées, racket, attaques sur Internet, isolement de la victime, ne pas prévenir d'adultes...).

Écrire les mots des enfants sur des bouts de papier (demi A4) et les coller sur les boîtes de conserve. Ce travail peut être fait en amont avec les enfants ou entre animateurs et expliqué aux enfants le jour du tournoi.

Installer les boîtes de conserve en pyramide sur une table. Fixer une limite à environ 5 mètres de la table avec une craie (créer s'il le faut une seconde limite plus proche pour ceux qui ont en besoin). Les enfants vont devoir se relayer pour faire tomber toutes les boîtes de conserve. L'objectif est de faire le meilleur temps. On peut donc le refaire plusieurs fois.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants les différentes situations qui peuvent conduire au harcèlement et comment les reconnaître. C'est aussi l'occasion de mentionner les numéros utiles à connaître.

L'animateur remet aux enfants la lettre D.

Le harcèlement

ACTIVITÉ À MENER EN AMONT DU DÉFI

- Visionner l'une des vidéos des Petits citoyens choisie dans la collection « Et si on s' parlait du harcèlement » sur www.myunicef.fr
- Interroger les enfants sur ce qu'ils ont vu, sur ce qui pose problème et sur les personnes qui peuvent les aider dans une situation similaire.

POUR ALLER PLUS LOIN

- <https://my.unicef.fr/contenu/safer-internet-day-sensibiliser-petits-et-grands-au-cyber-harcèlement>
- <https://my.unicef.fr/contenu/endviolence-lutter-contre-les-violences-faites-aux-enfants>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Lorsqu'un enfant ne se sent pas en sécurité à l'école, c'est souvent parce qu'il est victime de violence. Cette violence peut provenir de préjugés sur son physique ou ses origines, sa façon de s'habiller ou de parler, ses activités, etc. On parle de harcèlement lorsque cette violence est répétitive, avec une intention de nuire et que la victime se trouve dans l'incapacité de se défendre.

Le comportement des autres enfants joue également un rôle important dans le sentiment d'isolement d'un enfant harcelé :

- le spectateur passif ne participe pas directement aux violences, mais il ne s'y oppose pas ou fait semblant de les ignorer. Par peur de devenir victime à son tour, il préfère ne pas attirer vers lui l'attention de l'agresseur.
- le spectateur actif encourage les situations de harcèlement ou y participe. Colportant des rumeurs, s'associant aux moqueries ou à des actes de violence, il veut affirmer son statut et son appartenance au groupe.

Lorsqu'un enfant est victime ou témoin de harcèlement, que ce soit dans le cadre scolaire ou non (sur Facebook, par exemple), il faut prévenir un adulte au plus vite, parent ou membre de la communauté éducative. Un élève témoin d'actes violents à l'école peut également intervenir tout de suite si ce n'est pas dangereux et s'il ne risque pas d'être victime de violence à son tour. Enfin, il est important de rappeler qu'un enfant « harceleur » est aussi un enfant à protéger. L'essentiel est de ne pas laisser tout seul un enfant victime de harcèlement : aller vers lui, le soutenir et le rassurer est une manière de lutter contre l'isolement des victimes, mais aussi contre toute forme de violence en milieu scolaire.

NUMÉROS UTILES

Si tu as besoin de renseignements et que tu ne sais pas vers qui te tourner, différentes structures peuvent t'aider :

- l'association e-Enfance : <http://www.e-enfance.org/>
- un numéro « stop harcèlement » : 3020
- le site Non au Harcèlement : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>



OBJECTIFS

- Découvrir les enjeux de l'égalité filles-garçons
- Savoir mieux identifier des préjugés et des stéréotypes liés au genre



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

10 ballons de baudruche, cerceaux, feutres



Nombre d'enfants min/max

5/10



Durée

15 min



Pour les
3-5 ans

Ne prévoir que
2 ou 3 ballons.



L'attrap'égalité

DÉROULEMENT

Le but du jeu est d'attraper dans le cerceau les ballons de baudruche lancés par l'animateur.

Un cerceau est tenu à l'horizontal par 5 enfants, ils devront se concerter pour être sûrs de faire passer le ballon dans le cerceau. (Prévoir au moins 5 ballons).

Sur chaque ballon sera noté un nom de métier, au féminin ou au masculin.

Exemples : une astronaute, un danseur, une pompière, un infirmier, une avocate, un sage-femme, une pilote d'avion, un enseignant, une architecte

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants les différents métiers proposés et débattre ensemble sur le fait qu'ils soient proposés au féminin ou au masculin.

L'animateur remet aux enfants la lettre U.

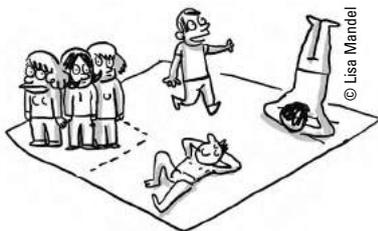
Note pour l'encadrant :

S'il y a du vent, le jeu est difficile.

L'égalité filles-garçons

ACTIVITÉ
À MENER
EN AMONT
DU DÉFI

- Faire observer aux enfants les deux dessins suivants de Lisa Mandel :



- Demander aux enfants la signification de ces deux dessins.
- Les interroger sur leur propre expérience de la cour de récréation : ont-ils le même avis sur la répartition de l'espace dans la cour ? Comment cela se fait-il ?

POUR ALLER
PLUS LOIN

<https://my.unicef.fr/contenu/le-11-octobre-la-journee-internationale-de-la-fille-0>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque jour, des filles et des garçons sont confrontés aux inégalités entre les sexes au sein de leur foyer ou de leur communauté, que ce soit dans les manuels scolaires, dans les médias ou dans leur entourage, au travers des hommes et des femmes qui s'occupent d'eux.

Une répartition inégale du travail à la maison amène les enfants à penser que les tâches domestiques incombent exclusivement aux femmes, freinant ainsi un changement générationnel et réduisant les ambitions des filles.

Dans certains pays en développement, les filles/femmes sont moins bien considérées que les hommes/garçons et plus souvent victimes de maltraitance. Dans les familles pauvres, la priorité est parfois donnée aux garçons pour aller à l'école. Trop souvent, les filles restent à la maison pour effectuer les tâches ménagères, elles se marient et font des enfants très tôt, ce qui ne leur permet pas de bénéficier d'une éducation scolaire comme les garçons.

Tous les freins qui empêchent les filles d'aller à l'école sont exacerbés par les situations de crises (conflits, migrations, catastrophes naturelles, etc.).

CHIFFRES CLÉS

Les filles qui vivent dans une zone de conflit ont 2,5 fois plus de risque de ne pas aller à l'école que les garçons.

ET EN FRANCE ?

Le fait d'habiter dans un quartier populaire ou prioritaire ou encore d'avoir des parents au chômage a un effet plus fort pour les filles que pour les garçons. Elles ont le sentiment d'avoir moins accès aux savoirs, aux loisirs...

7 % des filles et 11 % des garçons pensent qu'ils ne peuvent pas jouer aux jeux de l'autre sexe. 6 % des enfants interrogés pensent qu'à l'école, les garçons et les filles ne peuvent pas jouer et faire du sport de la même façon.

Mais c'est l'observation de la cour de récréation qui est la plus frappante, on observe une vraie séparation entre les filles et les garçons, notamment en primaire. Les garçons prennent plus de place et sont au centre, les filles sur le côté.

(Source : Consultation nationale des 6-18 ans)


 DÉFI
4

Le parcours d'embûches



OBJECTIFS

- Mieux comprendre ce qu'est le handicap
- Changer sa perception sur le handicap



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

De quoi se bander les yeux, plots et/ou cerceaux



Nombre d'enfants min/max

5/10



Durée

10 min

DÉROULEMENT

Les enfants se placent en file indienne et vont devoir contourner les obstacles pour franchir la ligne d'arrivée, ils ont les yeux bandés, excepté le dernier de la file.

Pour éviter les obstacles que beaucoup d'enfants en situation de handicap rencontrent pour aller à l'école, il va falloir faire preuve d'écoute et de confiance.

C'est l'enfant qui n'a pas les yeux bandés qui va guider les autres en leur indiquant le chemin.

Lorsqu'il faut tourner à droite, l'enfant exercera une pression sur l'épaule droite de l'enfant devant lui, qui fera la même chose à l'enfant placé devant lui, etc. Il agira de la même façon pour tourner à gauche.

Pour stopper la file : une pression sur les deux épaules en même temps.

Pour reculer : une pression sur les deux épaules vers l'arrière.

Pour repartir : pression sur les deux épaules vers l'avant.

Le parcours peut être matérialisé avec des plots et le sens du parcours indiqué à la craie.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants les difficultés rencontrées et les interroger sur leur ressenti durant le jeu. Aborder les conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap et ce qui rend leur accès à l'école plus difficile. Il peut être utile de commencer par réfléchir à sa classe/son centre de loisir : est-il adapté à différents types de handicaps ?

L'animateur remet aux enfants la lettre C.

Le handicap

ACTIVITÉ
À MENER
EN AMONT
DU DÉFI

- Visionner avec les enfants les vidéos proposées sur le thème « C'est une question de capacité » pour promouvoir l'idée de regarder l'enfant avant le handicap : <https://www.unicef.fr/article/des-vidéos-jeunes-et-fun-pour-sensibiliser-au-handicap>
- Débattre avec les enfants sur le contenu des vidéos et les solutions qu'on peut imaginer pour mieux inclure les enfants en situation de handicap.

POUR ALLER
PLUS LOIN

- <https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-handicap-chez-les-enfants-et-les-jeunes>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) reconnaît trois types de handicap :

- Le handicap physique : par exemple, quand on est paralysé.
- Le handicap sensoriel : malvoyants, non-voyants ou malentendants.
- Le handicap mental : par exemple quand on a des déficiences intellectuelles.

Les personnes porteuses de handicap ont des difficultés à vivre comme les autres de par leur fragilité et des obstacles que ces différences provoquent dans leur vie quotidienne (traitement, fatigue, difficulté à se déplacer...).

Une personne en situation de handicap est semblable aux autres car elle a les mêmes besoins. Elle est un citoyen comme les autres, avec les mêmes droits. Mais elle est également différente parce qu'elle a d'autres besoins. Elle rencontre des difficultés liées à son handicap.

CHIFFRES CLÉS

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont scolarisés dans une école ordinaire (252 285 élèves en 2014 contre 133 838 en 2004). Aujourd'hui, la moitié des élèves en situation de handicap sont scolarisés dans une classe ordinaire et bénéficient, si besoin, de l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire.

Toutefois, les enfants en situation de handicap ne bénéficient pas tous d'un accompagnement à temps complet ou jusqu'à la fin de leur scolarité. Par exemple, presque tous les enfants porteurs de handicap entre 3 et 5 ans sont scolarisés dans une école ordinaire, mais à 15 ans, ils ne sont que 60 % et à 18 ans, seulement 44 %. Ils accèdent très peu aux études supérieures : seuls 6 % des jeunes en situation de handicap âgés de 20 à 24 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur.

ENCORE DES PROGRÈS À FAIRE

- Renforcer la scolarisation en écoles ordinaires,
- Repérer plus tôt les difficultés d'apprentissage,
- Développer des matériels adaptés (outils numériques mais aussi manuels).



L'énigme de la solidarité



OBJECTIFS

- Savoir définir ce qu'est la solidarité



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Une grande feuille avec le code, 1 ballon, des craies pour écrire sur le sol (ou une grande feuille de papier avec l'alphabet)



Nombre d'enfants min/max

3/20



Durée

15-25 min

DÉROULEMENT

Les animateurs donnent une énigme à résoudre aux enfants.

Une fois qu'ils pensent avoir la bonne réponse, les enfants devront poser un ballon sur chaque lettre composant le mot.

Attention : ils ne pourront pas aller poser directement le ballon sur la lettre, il faudra se le passer (tous les enfants participants doivent l'avoir eu entre les mains) sans le faire tomber. Si le ballon tombe, il revient au 1^{er} lanceur.

Une fois que le ballon est posé sur la lettre, il repart au 1^{er} lanceur qui le relance à ses camarades pour le poser sur la seconde lettre, etc.

L'énigme est codée. Le mot à découvrir est : **SOLIDARITÉ**.

Voici le code « D4 », il faut comprendre que D vaut 4. Par conséquent, A vaut 1, B vaut 2, etc.

Le mot **SOLIDARITÉ** deviendra : **19.15.12.9.4.1.18.9.20.5**.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants ce que signifie pour eux le mot « solidarité ».

L'animateur remet aux enfants la lettre A.

À noter :

Il existe plusieurs possibilités de codage : se référer à l'application « J'ANIME » (disponible sur Google Play ou Apple Store) section « codes ».

La solidarité

ACTIVITÉ
À MENER
EN AMONT
DU DÉFI

- Visionner la vidéo de Vinz et Lou « Opération Crampons » : <https://www.vinzelou.net/fr/ressource/operation-crampons>
- Interroger les enfants sur ce qu'ils ont compris de la vidéo et sur le message véhiculé.

POUR ALLER
PLUS LOIN

- <https://my.unicef.fr/search?search=solidarit%C3%A9>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La solidarité est une valeur sociale qui reconnaît un destin commun à tous les hommes : une dépendance mutuelle. Cette valeur humaniste inscrit l'ensemble des hommes dans une même communauté d'intérêt. Liées par un sentiment de responsabilité et d'interdépendance, les personnes d'un groupe sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Les problèmes rencontrés par une partie du groupe concernent l'ensemble du groupe dont l'avenir peut être compromis. Elle nous amène à nous comporter comme si nous étions directement confrontés à ces problèmes. La solidarité est liée à la valeur de la fraternité et aux concepts d'équité et de dignité de la personne. Elle permet de remédier à certaines inégalités de fortune, d'état de santé, de capacité physique ou intellectuelle, de lieu d'habitation... Être solidaire, c'est reconnaître à ses pairs les mêmes droits et devoirs que pour nous-mêmes.

Source : La solidarité, en parler pour la construire

La solidarité figure en préambule de la Convention internationale des droits de l'enfant qui spécifie que « l'enfant devrait être préparé pleinement à exister en tant qu'individu dans la société, notamment dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité ».

L'ÉDUCATION À LA SOLIDARITÉ

L'éducation à la solidarité se mène au quotidien. Elle commence par l'exemple donné par les adultes. Leurs attitudes comme leurs discours aident les enfants à comprendre ce qu'est cette notion, à modifier leur comportement et à mettre en place des actions collectives et solidaires.

L'éducation à la solidarité permet de réduire les actes d'incivilité, favorise le respect entre les individus et aide à comprendre les intérêts collectifs. Le rôle de l'adulte est alors de permettre aux enfants de prendre conscience que l'aide apportée doit prendre en compte les besoins réels de ceux qu'ils ont décidé d'aider. Ils devront mettre en place des démarches adaptées pour atteindre leur but.


 DÉFI
6

Les lettres de l'égalité



OBJECTIFS

- Comprendre la notion d'équité/ égalité des chances et la différencier de l'égalité



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Prévoir des tapis si c'est à l'extérieur, un appareil photo



Nombre d'enfants min/max

7/10



Durée

15 min



Pour les
3-5 ans

Prévoir de leur montrer les lettres avant de les représenter.

DÉROULEMENT

Les enfants vont devoir former le mot **ÉGALITÉ** avec leur corps. Ils vont devoir se concerter pour essayer d'être le plus juste dans le placement. Ce sont les autres enfants (spectateurs) qui jugeront si le mot **ÉGALITÉ** est correctement écrit.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants ce que signifie l'égalité. Expliquer la différence avec l'équité, aussi appelée l'égalité des chances.

L'animateur remet aux enfants la lettre T.

Note pour l'encadrant :

On peut prendre une photo (si les enfants sont d'accord) pour se souvenir.

L'équité, l'égalité des chances

ACTIVITÉ
À MENER
EN AMONT
DU DÉFI

- Demander aux enfants d'observer l'image ci-dessous.
- Leur demander d'expliquer selon eux la différence entre égalité et équité.

POUR ALLER
PLUS LOIN

- Équité entre les enfants - Ne pas être indifférent | UNICEF : <https://www.youtube.com/watch?v=Uyw8w2m3oN0>

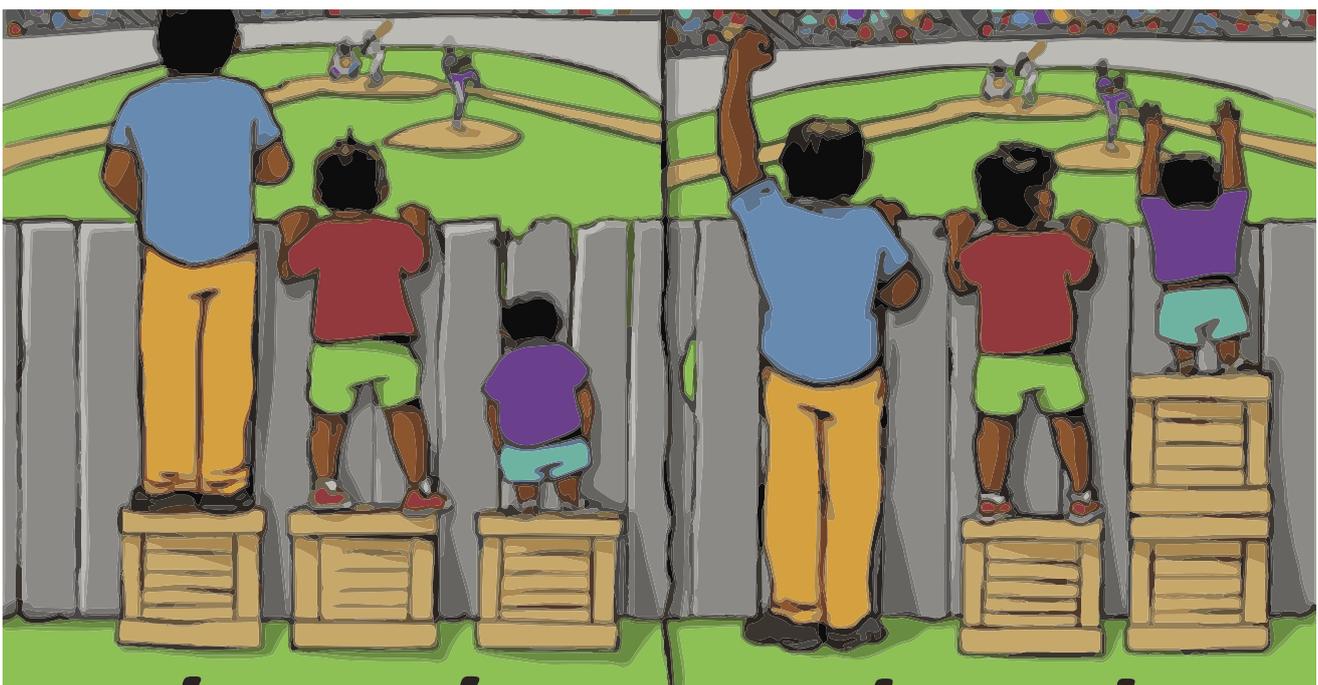
DE QUOI PARLE-T-ON ?

Donner à chaque enfant – surtout les plus défavorisés – partout dans le monde une chance équitable dans la vie est notre meilleur espoir de rompre le cycle par lequel la pauvreté et les inégalités se perpétuent de génération en génération dans les sociétés.

Le principe d'équité guide l'action de l'UNICEF et cible particulièrement les enfants les plus vulnérables dans le monde : les enfants issus des ménages les plus pauvres, les filles, les enfants en situation de handicap, les enfants vivant dans des régions reculées et les enfants appartenant à des groupes ethniques ou religieux victimes de discriminations.

CHIFFRES CLÉS

Les enfants issus des foyers les plus pauvres risquent cinq fois plus de ne pas être scolarisés que ceux issus des foyers les plus riches. Dans presque tous les pays disposant de données, les enfants les plus riches ont de meilleurs résultats scolaires que les enfants les plus pauvres.



Source : <https://www.emploihandicap.fr>



Relais - Dessine-moi une famille



OBJECTIFS

- Comprendre le rôle de la famille dans l'éducation des enfants
- Confronter sa propre vision de la famille avec celle des autres enfants



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Un plot, plusieurs photos représentant des familles (voir annexe 2), de quoi dessiner



Nombre d'enfants min/max

3/8



Durée

10 min

DÉROULEMENT

Les enfants forment 1 file indienne derrière une ligne. Devant eux, à environ 20 mètres, un plot leur fait face.

L'animateur demande au 1^{er} enfant de la file de choisir une image parmi celles qui sont proposées, (les autres enfants ne la voient pas). Après avoir bien regardé l'image, l'enfant se met à courir, contourne le plot et revient. Il explique au deuxième enfant de la file indienne le dessin qu'il a choisi, puis c'est au tour de cet enfant de courir et d'expliquer au 3^e enfant ce que le 2^e enfant lui a raconté, et ainsi de suite.

Le dernier enfant de la file, après avoir couru, doit dessiner ce qui lui a été raconté.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour débattre avec les enfants sur leur définition de l'éducation dans la famille et les différentes formes qu'elle peut prendre.

L'animateur remet aux enfants la lettre I.



Pour les
3-5 ans

Prévoir une distance plus courte.

Le droit à la famille et l'éducation familiale



- Sur la base du plan ci-dessous, identifier tous les lieux où les enfants peuvent être éduqués dans une ville



- <https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-droit-la-famille>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

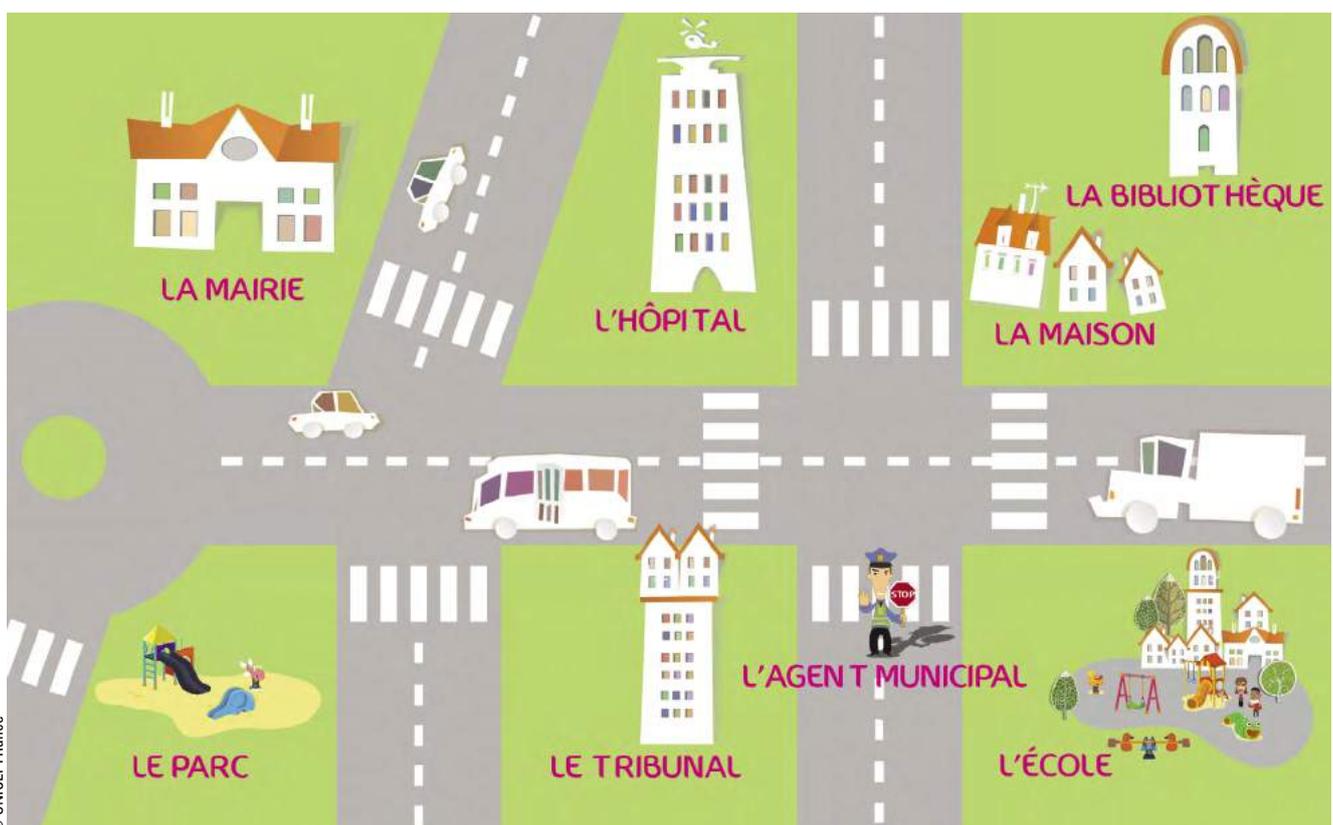
Le droit à la famille doit permettre à chaque enfant de disposer de toute la protection, l'éducation, la valorisation et l'écoute qu'une famille peut lui apporter. Il s'agit d'un droit essentiel pour le développement d'un enfant. La place des parents ou d'adultes responsables est fondamentale dans la vie d'un enfant : apprentissage des règles de vie, limites, affection...

La dimension éducative du droit à la famille : éducation, transmission de certaines valeurs et d'un héritage culturel familial. Il s'agit pour les parents de guider l'enfant dans son développement psychologique, moral et spirituel tout en fixant certaines limites. Les parents jouent un rôle de modèle et enseignent aux enfants les règles du comportement en société.

Il est important que l'enfant puisse compter sur quelqu'un et puisse compter pour quelqu'un.

Une famille n'est pas forcément constituée d'un père et d'une mère : une famille peut être monoparentale, homoparentale, etc.

En l'absence de parents, une famille peut aussi être constituée d'autres adultes, oncles, tantes, grands-parents, proches, familles d'accueil...





Le message à comprendre



OBJECTIFS

- Comprendre la situation des enfants qui vivent dans la pauvreté et pourquoi cela les empêche d'aller à l'école



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

1 panier, 1 ballon



Nombre d'enfants min/max

2/30



Durée

10 min

DÉROULEMENT

1 enfant volontaire devra faire deviner une phrase (ou plusieurs selon son âge) aux autres enfants. Attention, la phrase devra être difficile à comprendre. Par exemple : on peut remplacer toutes les voyelles par le son « u ».

Un panier est placé au centre : les enfants peuvent gagner des voyelles pour retrouver la phrase initiale en lançant le ballon dans le panier, suivant une distance définie par l'animateur.

Les enfants se concertent pour retrouver le plus rapidement possible la phrase entière.

On peut prévoir plusieurs phrases pour faire plusieurs tours.

Exemple de phrase : La pauvreté empêche les enfants d'aller à l'école.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants les différentes raisons pour lesquelles les enfants pauvres ont plus de difficultés à aller à l'école.

L'animateur remet aux enfants la lettre O.

La pauvreté des enfants

ACTIVITÉ
À MENER
EN AMONT
DU DÉFI

- Visionner avec les enfants la vidéo d'ATD Quart Monde de la playlist « Stop aux idées fausses » : <https://youtu.be/U2LdZ85AotU>
- Discuter avec les enfants sur ce qu'ils ont compris de la vidéo et le message qu'ils en retiennent.

POUR ALLER
PLUS LOIN

- <https://my.unicef.fr/search?search=pauvret%C3%A9>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Beaucoup d'enfants dans le monde n'ont pas des conditions de vie correctes. Leurs familles vivent dans la pauvreté : elles ont peu d'argent et ne peuvent subvenir aux besoins de leurs enfants.
- Parmi eux, de nombreux enfants dans le monde vivent dans des bidonvilles. Comme leurs familles n'ont pas les moyens de se loger correctement, ils vivent près des villes, dans des abris en tôle, sur des terrains qui ne sont pas sécurisés, ni équipés en eau ou en installations sanitaires.
- Les enfants issus de familles pauvres abandonnent souvent l'école très tôt. Déscolarisés, il est encore plus difficile pour eux de se construire un avenir et de sortir de la pauvreté. La plupart n'ont pas accès aux sports et aux loisirs qui leur permettraient de s'épanouir. Ils sont moins protégés des dangers qui les entourent.
- Il y a encore des bidonvilles en France : des campements précaires où se réfugient notamment des migrants et les personnes qui n'ont pas les moyens de se loger. En 2018, on estime qu'environ 15000 personnes vivaient en bidonvilles en France métropolitaine, dont environ 8000 enfants. Une grande majorité des enfants des bidonvilles en France ne sont pas inscrits à l'école, ou n'y vont pas régulièrement.

CHIFFRES CLÉS

Les enfants les plus pauvres ont quatre fois moins de chances de fréquenter l'école que les enfants les plus riches.

En France, 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, soit près de 3 millions d'enfants en situation de pauvreté.

DÉFI 9

Les règles à construire



OBJECTIFS

- Faire émerger la nécessité de construire des règles
- Trouver des solutions collectivement pour faciliter le bon déroulement d'un jeu
- Créer une cohésion d'équipe autour d'un but commun



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

1 ballon, 2 cerceaux,
1 tableau et 1 feutre
effaçable



Nombre d'enfants min/max

2/30



Durée

20-45 min

DÉROULEMENT

Au départ du jeu, les enfants sont répartis en deux équipes. Chaque équipe dispose d'un cerceau. L'animateur a pris soin de placer le ballon à équidistance des 2 cerceaux.

L'animateur donne la consigne : l'équipe qui dépose le ballon dans son cerceau marque 1 point. Lorsque l'une des deux équipes marque le 1^{er} point, l'animateur stoppe le jeu et regroupe les enfants.

Il recueille leurs ressentis et leurs constats. Il propose à chaque équipe d'ajouter une nouvelle règle qui s'appliquera à l'ensemble des participants. Exemples de règles pouvant s'ajouter : le porteur de ballon doit rester immobile, pas plus de 10 passes, ne pas toucher le ballon avec les mains, le porteur du ballon se déplace à cloche-pied, les enfants des équipes doivent se tenir la main... L'animateur note les 2 nouvelles règles décidées sur un panneau visible de tous les enfants.

Il lance la 2^e manche. Lorsqu'une équipe marque un nouveau point, le jeu s'arrête à nouveau.

L'animateur recueille les ressentis et constats des enfants. Il les aide à évaluer l'efficacité des règles, à les catégoriser (règles qui permettent de protéger, de jouer, de gagner, de faire perdre l'autre équipe...). Il propose d'en ajouter de nouvelles ou de supprimer des anciennes. Les nouvelles règles, qui s'appliqueront à l'ensemble des participants, sont notées sur le tableau.

L'animateur lance la manche suivante et le jeu se déroule comme précédemment. Le jeu s'arrête lorsqu'une équipe a marqué 10 points.

À LA FIN DU DÉFI

À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief pour évoquer avec les enfants pourquoi le jeu est un vecteur d'éducation important.

L'animateur remet aux enfants la lettre N.

L'apport du sport pour l'éducation



Cette activité peut aussi être l'occasion de distinguer la notion de règle du jeu formulée par « avoir le droit de » et les droits de l'enfant, qui sont des droits fondamentaux, inaliénables, inconditionnels et universels.

Voir le livret « Idées reçues sur les droits de l'enfant » : <https://my.unicef.fr/contenu/com battre-10-idees-recues-sur-les-droits-de-lenfant>

DE QUOI PARLE-T-ON ?

À travers le jeu, les enfants explorent, inventent et créent. Ils développent leurs aptitudes sociales et leurs modes de pensée, apprennent à contrôler leurs émotions, améliorent leurs aptitudes physiques et découvrent ce dont ils sont capables. Le jeu pose les fondations de l'apprentissage pendant toute la vie.

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils acquièrent de nouvelles aptitudes et mettent à profit leurs capacités existantes. En grim pant, courant, sautillant et gambadant, ils développent et fortifient leur corps. De mieux en mieux socialisés, ils apprennent à maîtriser les comportements plus conventionnels de la vie.

Les jeux qui comportent des règles et exigent un travail d'équipe ont un rôle important car ils aident les enfants d'âge scolaire à développer leurs aptitudes physiques et à pratiquer la coopération, la compréhension mutuelle et la réflexion logique. Les enfants apprennent à attendre leur tour, à partager avec leurs coéquipiers, à respecter leurs camarades et à obéir aux règles.



Les silhouettes



OBJECTIFS

- Réaliser les silhouettes des enfants représentant leurs droits



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Rouleaux de papier, crayons, ciseaux



Nombre d'enfants min/max

Pas de limites



Durée

À déterminer par l'animateur

DÉROULEMENT

Étape 1 : sensibiliser les enfants à leurs droits en nommant certains droits.

Pour chacun de ces droits, demander aux enfants de les représenter en prenant une pose.

Étape 2 : l'enfant s'allonge sur le papier en prenant la pose de son choix. Un autre enfant ou un adulte trace le contour de l'enfant allongé.

Étape 3 : Proposer à l'enfant de décorer sa silhouette (peinture, collage, feutres...) et y ajouter le droit que la silhouette représente.

Étape 4 : découper le contour de la silhouette.

Étape 5 : accrocher les silhouettes les unes à côté des autres.



© UNICEF/UN0271788/Kelly

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (mineurs et majeurs)

Rappel : pour les mineurs, l'autorisation des deux parents (sauf cas de représentant légal unique) est nécessaire, en sus de celles des mineurs.)

Je / Nous, soussigné(s),

Nom / **Prénom** /

Adresse

Code Postal **Ville**

Autorise le Comité Français pour l'UNICEF, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, dont le siège se situe 3, rue Duguay-Trouin à Paris 6^{ème}, à

- Fixer l'image de mon fils / ma fille mineur(e) pour la réalisation d'un reportage sur le thème de l'enfance en France ; un tiers pourra être mandaté à cet effet par l'UNICEF.
- Reproduire, représenter et diffuser les photographies et/ou films réalisés par ou pour l'UNICEF de mon fils / ma fille mineur(e) pour l'usage suivant :
 - Illustration et communication de l'UNICEF France de l'engagement solidaire des enfants et des jeunes et des enfants en France.

Les droits cédés, sans contrepartie financière, comprennent tous droits de reproduction, de représentation et d'adaptation et notamment :

- pour les droits de reproduction et d'adaptation : le droit de reproduire tout ou partie de chaque élément, objet de la présente cession, le droit de l'adapter, de le reproduire sur tout support d'édition connu ou inconnu à ce jour, ou tout autre support informatique ou électronique ou audiovisuel, actuel ou futur, le droit de mixer, de modifier, d'assembler, de monter, de transcrire, d'arranger l'élément, le droit de le numériser, ainsi que le droit d'effectuer toutes les opérations nécessaires à la reproduction et à l'adaptation de l'œuvre en résultant ;
- pour le droit de représentation : le droit de représenter de quelque manière que ce soit, y compris par télédiffusion, tout élément objet de la présente cession ou toute création intégrant tout ou partie d'un élément publicitaire.

La présente cession est consentie à titre gratuit :

- pour les besoins de réalisation, diffusion et promotion de contenus vidéos et photo sur le thème de l'enfance en France.
- pour une diffusion sur tous supports et notamment sur les sites internet : www.unicef.fr, www.myunicef.fr et www.unicef.org ainsi que la chaîne Youtube d'UNICEF France ainsi que les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, d'UNICEF France et de myunicef.
- pour toute la durée du droit d'exploitation des photographies et/ou vidéos de mon fils/ma fille mineur(e) tel que cédé par le tiers les ayant réalisés (la durée légale).

Elle prend effet à compter de sa date de signature par les Parties ;

Il est expressément convenu que la présente cession est incessible et révocable à tout moment.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des images filmées et de la ou les photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée de mon fils / ma fille.

Fait en deux exemplaires à, **le**

Signature(s)

Activité à mener en amont du défi 3

Observe les deux dessins suivants de Lisa Mandel.



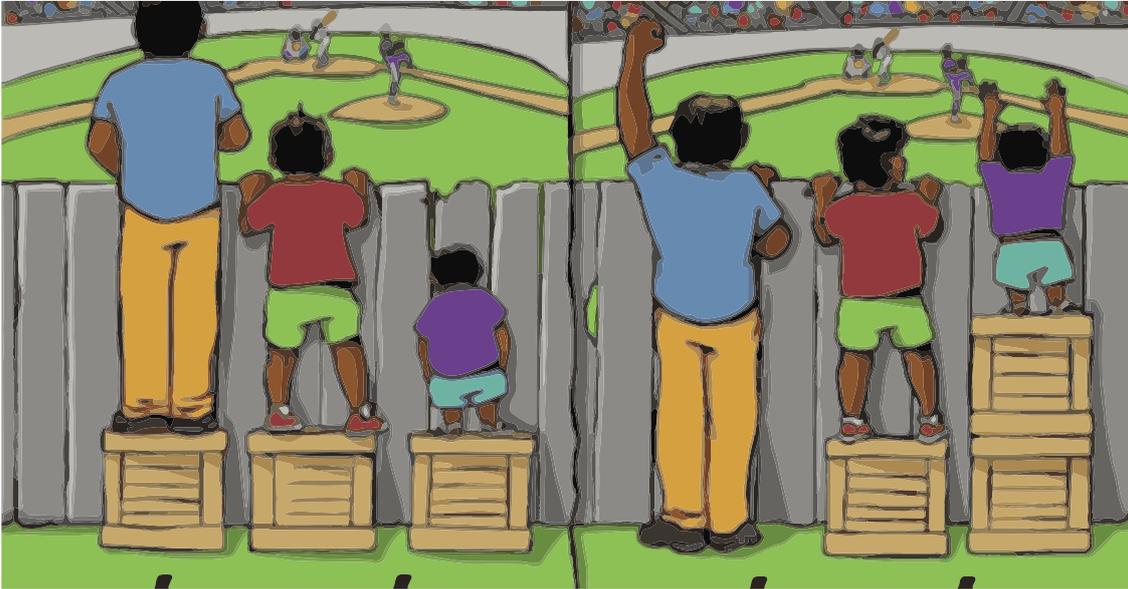
© Lisa Mandel



© Lisa Mandel

Activité à mener en amont du défi 6

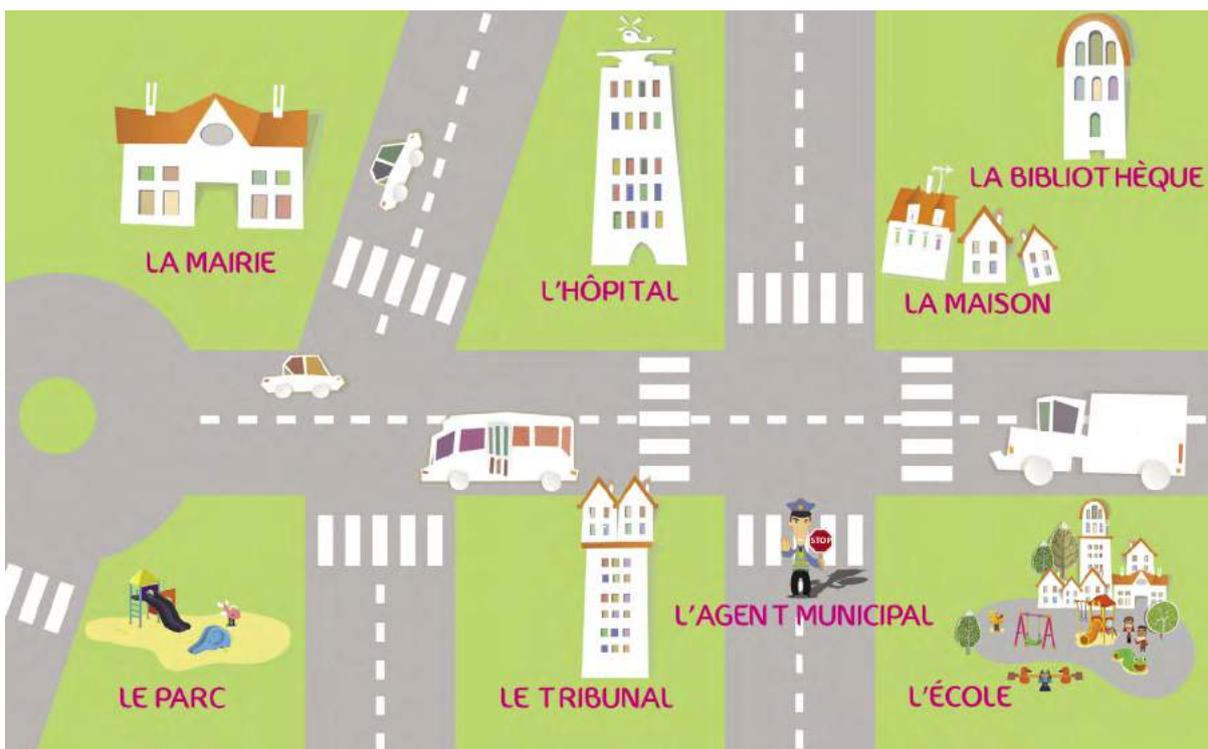
Observe les deux images et trouve la différence entre l'égalité (dessin de gauche) et l'équité (dessin de droite).



Source : <https://www.emploihandicap.fr>

Activité à mener en amont du défi 7

Observe le plan ci-dessous et entoure les lieux où les enfants peuvent être éduqués dans une ville. Explique les raisons de tes choix.



© UNICEF France

Annexe 1

Supports à reproduire pour le défi 1

(à télécharger sur www.myunicef.fr en plus grand format)



© UNICEF/UN029872/Al-Issa

Les conflits provoquent la destruction des écoles.



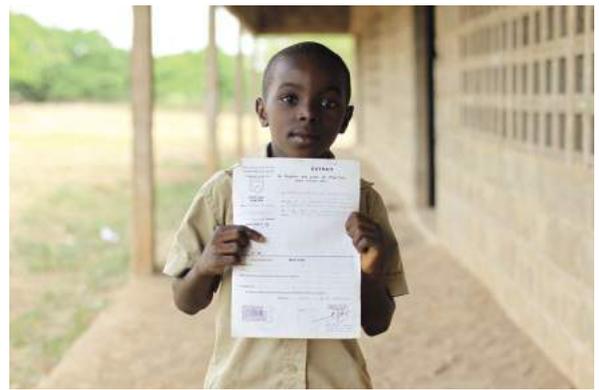
© UNICEF/UNI198657/Wandera

Lorsque les filles doivent marcher de longues distances pour chercher l'eau, elles n'ont pas le temps d'aller à l'école.



© UNICEF/UNI111983/Asselin

Les enfants qui travaillent ne peuvent pas aller à l'école et leur vie est mise en danger.



© UNICEF/UNI122598/Asselin

L'enregistrement des naissances est important, car sans papier d'identité, on ne peut pas s'inscrire à l'école.



© UNICEF/UNI103738/Rich

La pauvreté empêche les enfants d'aller à l'école.



© UNICEF/UNI141702/Scherbruckner

Les enfants victimes de conflits ou de catastrophes naturelles doivent souvent se réfugier dans des camps et ne peuvent plus aller à l'école.

Annexe 2

Supports à reproduire pour le défi 7

(à télécharger sur www.myunicef.fr en plus grand format)



Bravo !

UNICEF France est heureux d'attester que

a participé à **UNIday** le 29 mai 2019



**LE RDV SOLIDAIRE
DES ENFANTS ET
DES JEUNES**

Lieu de délivrance : -----

Toutes les infos pour devenir Jeune ambassadeur
ou créer un club sur : www.myunicef.fr

